

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2025
Délibération n°97

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; ADISON Franck ; JEANE Virginie ; CHERFILS Jacqueline ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : VIESSANT Céline ; MOUGIN Rémi ; MOSSO Véronique ; VERNET Laurent

Procurations :

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : AVENANT A LA CONVENTION FINANCIERE AVEC LA COMMUNAUTE DE
COMMUNE DU PAYS DES ECRINS POUR LA MISE EN PLACE DE NAVETTE SUR LA
ROUTE D'ENTRE-LES-AYGUES**

Dans le cadre des Estibus mis en place pour l'accès à la vallée d'Entre-les-Aygues, il a été convenu d'augmenter l'amplitude horaire et donc le nombre de passage.

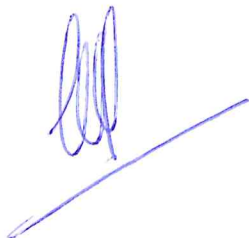
Il convient donc d'opter pour un montant d'achat de 13 650 titres de transports à 1 € l'unité soit un montant total de 13 650 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

Approuve la signature de l'avenant à la convention à hauteur de 13650€

Autorise madame le Maire ou ses délégués à signer l'avenant à la convention

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

